

ORDRE
DU
JOUR



ÉCOLE D'APPLICATION PAUL BERT
4 place Quincaille
62000 Arras
☎ 03 21 71 49 52 fax 03 62 02 29 52
@ ecolepaulbertarras@orange.fr

Conseil d'école
du 16 / 02 / 2018

1. Accueil

Un tour de table permet d'excuser M. le DDEN ainsi que monsieur le Conseiller municipal. Mme Delépine. Il ne sera fait aucune remarque sur le compte rendu du premier conseil d'école.

QUESTIONS RELATIVES AUX MOMENTS SCOLAIRES

Question 1 : l'encadrement des CHAM se fait au détriment des élèves non CHAM car ils sont privés de la présence de l'enseignant qui accompagne les CHAM pendant les trajets aller. La convention peut-elle être renégociée afin que d'autres personnes (AVS, Contrat civique...) puissent accompagner ?

Réponse : La convention a fait l'objet d'une collaboration entre la municipalité et l'institution scolaire. Les négociations et les organisations spécifiques des enseignants (intervention du directeur le lundi et regroupement de CM2 le jeudi am de 13h30 à 14h) ont permis de minimiser l'impact sur les élèves. Il semble difficile de faire évoluer la convention pour l'instant.

Question 2 : l'accompagnement en BCD peut-il s'imaginer à l'aide d'un contrat civique comme cela se fait dans d'autres écoles ?

Réponse : L'idée sera étudiée par l'équipe enseignante.

QUESTIONS RELATIVES AUX MOMENTS PERI-SCOLAIRES

Question 1 : sécurité

La nouvelle poubelle installée sur le trottoir représente un danger. Qu'en est-il de l'audit sécurité réalisé en 2015 ? Les aménagements de proximité (notamment la sécurisation des piétons) : peut-on rendre les trottoirs environnants aux piétons ? Qu'en est-il des travaux de la dalle dos d'âne en face de l'école ?

Réponse : Une demande a été faite pour déplacer la poubelle à un autre endroit dès que celle-ci a été installée, la demande est en cours de traitement par le service concerné.

Question 2 : pause méridienne

La longue pause méridienne impose à nos enfants de rester dehors par tous les temps quelles solutions pourraient être envisagées et mise en œuvre. Les parents et enfants manquent d'information sur les ateliers proposés, y a-t-il un projet visant à améliorer cet accueil éducatif ?

Réponse : Un planning des ateliers de la pause méridienne est affiché depuis novembre devant l'école. Les enfants sont tenus au courant verbalement des ateliers proposés ainsi que des ateliers mis en place exceptionnellement lors des jours d'intempéries. Des ateliers sont également mis en place quand les enfants sont en demande si l'organisation le permet. Des projets sont en cours de réflexion, comme par exemple l'aménagement d'une salle « de repos » (avec accès à des livres, des coussins/tapis, jeux ludiques libre sous surveillance et accompagnement d'un adulte). Nous rappelons toutefois que ces ateliers sont maintenus et ou créés lorsque l'organisation visant à la sécurité des enfants le permet.

Question 3 : restauration scolaire

Rythme d'accès, bruit, taux d'encadrement, temps des repas et qualité des produits sont autant de questions qui inquiètent certains parents.

Réponse : Les services cantine sont organisés comme ceci : 1^{er} service 11h45 (cp/ce1), 2nd service 12h15 et 3^{ème} service 12h45. La seule règle que nous imposons est que les plus jeunes mangent en 1^{er}, pour les autres services c'est au choix de l'enfant. Le 1^{er} service est accompagné de 4 animateurs plus l'éducatrice du CEJS, le 2nd de 4 animateurs et le 3^{ème} de trois animateurs.

2. Questions des parents

	<p>En ce qui concerne le temps de repas aucune limite n'est imposé, nous laissons le temps aux enfants qui mangent « plus lentement » de terminer à leurs rythmes. Il n'est donc pas dérangeant qu'un enfant qui passe au 1^{er} service quitte la table au second ou au 3^{ème} service .</p> <p>Les animateurs sont également présents pour veiller à ce que le repas se passe dans les meilleures conditions possibles, au calme. Néanmoins, il reste un temps de pause et de détente pour les enfants donc nous les laissons échanger en toute convivialité.</p> <p><u>Question 4 : administration de la cantine</u></p> <p>Le service de restauration a été externalisé depuis deux ou trois années. Quelles sont les contraintes (cahiers de charges rythme de contrôle etc) du prestataire ? Quels sont le gain, et les économies réalisées depuis cette externalisation ?</p> <p>Réponse : La qualité du service API est contrôlée quotidiennement (par les agents API, par les référents et référents adjoint ainsi que les animateurs) que ce soit en termes de qualité et de quantité. Des audits sont également réalisés. Le responsable restauration et la diététicienne ville mangent également dans les cantines et évaluent le prestataire. La restauration API est un marché public, toutes les informations sont accessibles à chacun.</p> <p><u>Question 5 : organisation de la semaine scolaire</u></p> <p>Une consultation serait prévue auprès des parents en mai concernant les rythmes scolaires. Certains parents demandent des explications</p> <p>Réponse : Aucune consultation n'est prévue au mois de mai..</p>
<p>3. Compte rendu du Conseil d'élèves</p>	<p>Bilan des demandes précédentes :</p> <p>Les élèves apprécient tous, la poubelle nouvellement installée dans la cour calme. Le Conseil d'élèves trouve que la nouvelle taille des portes des toilettes leur convient parfaitement désormais. Le Conseil adresse ses remerciements la mairie.</p> <p>Autres constats Le Conseil d'élève regrette que d'autres demandes n'aient pas été prises en compte : aménagement de cour et tableaux TBI dans les classes.</p> <p>Certains élèves souhaitent que soient rappelées les règles d'accès au restaurant scolaire afin qu'il y ait cohérence entre les jours et les animateurs.</p> <p>Il est déploré le manque fréquent de savon dans les sanitaires</p>
<p>4. Actions pédagogiques</p>	<p><u>Déroulements de scolarité</u></p> <p>Le tour d'horizon des enseignants est réalisé pour chaque classe. Du CM2 au CP sont évoqués les déroulements de scolarité des cohortes. Les réussites et les progrès constituent la très grande majorité des élèves pour lesquels il est fréquemment souligné l'envie d'apprendre et les attitudes positives quant aux relations entre élèves. Pour les quelques inquiétudes ou cas particuliers, les parents ont tous été avertis et consultés pour aider à trouver les solutions.</p> <p>De nombreux projets ont vu le jour ou sont programmés, parmi l'ensemble des projets auront été évoqués :</p> <p>CM2 : classe de neige, concours de lecture, calculatrice, printemps des poètes</p> <p>CM1 : éducation morale et civique, parcours culturel</p> <p>CE2 : monstra, projet dumistes,</p> <p>CE1 : plumes en herbe ; lecture et rencontre avec l'écrivain pierre Delye,</p> <p>CP : projet de liaison gs cp ; ateliers de lecture, jeux mathématiques, land art, défis artistiques</p> <p>écriture ; plumes en herbe ; lecture et rencontre avec l'écrivain pierre Delye</p> <p><u>Le point sur la mise en œuvre du projet d'école</u></p> <p>Rien n'est officialisé pour l'instant au niveau des futurs projets d'école ni des dates d'échéance ou de reconduction des projets d'école actuels (2014 2018). Dans l'attente les actions en cours sont pérennisées.</p>

<p>5. Semaine scolaire pour la rentrée 2018 2019</p>	<p>Trois choix de votes étaient offerts : 1 reconduction de l'organisation actuelle, 2 nouvelle organisation proposée par la municipalité, 3 nouvelle organisation proposée par les enseignants</p> <p>Les convergences : les trois projets souhaitent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'appuyer sur des fondamentaux : intérêt de l'enfant (viser l'épanouissement et le bien-être des enfants, être vigilant sur le rythme de vie et la fatigue des enfants) • co-construire les projets avec professionnels de l'enseignement et acteurs du territoire (faire des temps scolaire et périscolaire des sources d'apprentissage et d'épanouissement, favoriser échanger et coopération entre les responsables des différents temps) • préserver l'organisation des familles (sur neuf demi-journées) <p>Les divergences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet municipal présente un projet d'aménagement de la semaine actuelle avec modification à la marge : 5 matinées d'enseignement et quatre fins d'après-midi gérées par du personnel municipal. Les fins d'après-midi du lundi et jeudi étant les TAP, les fins d'après-midi des mardi et vendredi étant de l'accompagnement à la scolarité. • Les enseignants, en concertation avec les équipes enseignantes des autres écoles, présentent un projet où sont massés les temps périscolaires sur le mercredi matin, et préservées les lundis mardis, jeudis et vendredis, comme journées complètes d'enseignement. <p>Chaque projet est présenté au Conseil La délibération sur les propositions d'organisation :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> • semaine actuelle conservée : 1 vote • semaine modifiée nouveau projet municipal : 1 vote </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> • semaine modifiée nouveau projet d'école : 17 votes • vote blanc : 1 vote </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> • semaine actuelle conservée : 1 vote • semaine modifiée nouveau projet municipal : 1 vote 	<ul style="list-style-type: none"> • semaine modifiée nouveau projet d'école : 17 votes • vote blanc : 1 vote
<ul style="list-style-type: none"> • semaine actuelle conservée : 1 vote • semaine modifiée nouveau projet municipal : 1 vote 	<ul style="list-style-type: none"> • semaine modifiée nouveau projet d'école : 17 votes • vote blanc : 1 vote 		
<p>6. Aménagements et travaux : bilans et demandes</p>	<p>La municipalité est remerciée pour l'ensemble des travaux réalisés au cours de l'automne</p> <p>Travaux réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rénovation des sanitaires (en cours) • installation d'une seconde poubelle dans la cour calme <p>Les points préoccupants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les travaux signalés relatifs à la sécurité : sécurisation du dernier escalier du préau, installation de portes anti-panique à toutes les sorties communes (4) ; réalisation d'une dalle piétonnière entre la sortie de l'école et le parking des professeurs ; installation de vidéo-surveillance dans le parking face à l'école (sécurisation des élèves et des véhicules) • les travaux demandés de très longue date et toujours pas réalisés : ravalement de façade du bâtiment A (signalé depuis plus de 10 ans !) ; réfection de la casquette (façade) <p>Certaines améliorations sont néanmoins encore en attente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le complément d'aménagement de la cour (dalle peinte au niveau de la zone « très calme » mobiliers de plein air en priorité). • nouvelles armoires (ou à défaut sécurisation des armoires existantes) dans chaque classe. <p>Travaux et matériels souhaités</p> <p>TBI dans les 4 classes non équipées (dans l'attente : remplacement des 4 PC vétustes)</p> <p>Rideaux occultants dans le bâtiment B</p>		

Fait à Arras le 20 fév 2018, le directeur